Image not found or type unknown

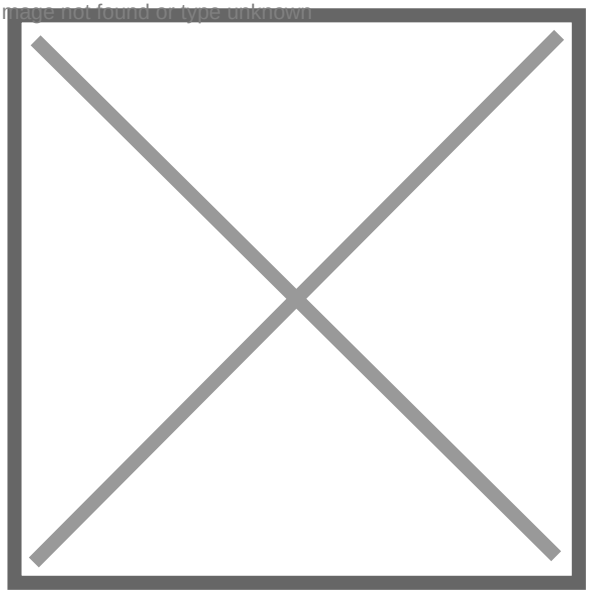

At puis consolidation puis rente

Par **jambedelaine**, le **06/11/2012** à **02:28**

Bonjour,
J ai eu un accident du travail en 2008, ensuite j ai travaillé en mi temps thérapeutique puis travail de nouveau.
il y a 1 an j ai recommence à avoir de très grosses douleurs à ma hanche (AT) après plusieurs examens j avais le cotylyse très abîme, suite à mon accident.
Depuis cette accident je marchais très mal, du coup j ai eu mon genou gauche qui me servait d appui qui a été endommagé.
Mon médecin m'a mis en rechute accepter par la sécu ,j ai eu une convocation avec le médecin SS en juillet de cette année, ayant vu mon ortho avant le rdv celui ci m à dit opération du genou en septembre arthroscopie, expliquant cela au médecin de la sécu ce dernier m à dit me consolide pour qu il n y est pas d erreurs avec mon operation du genou et qu il fallait que mon medecin me mette en arret maladie.
J ai explique au medecin conseil que je devais me faire operer de la hanche, celui m a repondu quand j aurais la date il faudra que je me remette en AT, mais quand attendant pour qu il n'y est pas confusion j étais consolidé avec une rente de 14%.
Je souhaite savoir malgré cette rente provisoire, si mon médecin pourra me remettre en AT quand je me ferais opere !!!
Je précise que j ai reçu un recommandé me disant que j étais consolidé et par la suite la lettre pour la rente provisoire
Merci pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés